

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Vu la démission de M. Jean-Claude BOURGUIGNON, 7^{ième} Vice-Président,
Vu la délibération 2020_068,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide de remplacer M. Jean Claude BOURGUIGNON au poste de délégué suppléant représentant la Communauté de communes au SM3V dans cadre de sa compétence en matière de fourrière/refuge pour les chiens et chats errants par :

- Mme Barbara NETO